

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 09/06/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 09/06/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 09/06/2026
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20260605-2026JUN05_239-DE

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

12

Séance Publique ordinaire du 5 juin 2026

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 29 mai 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, M. Xavier BALLENGHIEN, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Jean-Yves DELACOSTE, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

Mme Sylvie ACHÉ  
M. Philippe BATTISTON  
M. Marc DUGROS  
M. José-Louis PEREIRA  
Mme Émilie PICAMILH

**Ont donné procuration :**

Mme Sylvie ACHÉ à Mme Françoise BERNARD-SIRAT  
M. Philippe BATTISTON à M. Loïc DE LARTIGUE  
M. Marc DUGROS à M. Pascal ANDRADA  
M. José-Louis PEREIRA à M. Julien PELLICER  
Mme Émilie PICAMILH à Mme Sylvie COUDERC

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire :** M. Sylvie COUDERC

**Objet :** Boutique du musée – Proposition d'actualisation de tarifs et approbation de nouveaux tarifs

**RAPPORTEUR** : Marie GAURAN, conseillère déléguée, chargée de la culture

Madame la conseillère déléguée rappelle que par délibération en date du 17 novembre 2025, le conseil municipal a approuvé la révision de plusieurs tarifs d'articles à la vente dans la boutique du musée.

Suite à de nouvelles acquisitions (nouveau) ainsi que du recensement d'articles invendus, elle propose et d'en valider de nouveaux.

- **Livre de poche « la Bataille », de Patrick Rambaud**

Cet article présentant un vif succès, le stock a dû être réapprovisionné. Lors de la précédente commande, le prix de vente était fixé à 8,40 €. Depuis, le prix éditeur a augmenté de 0,30 €.

Il est donc proposé d'ajuster le prix à 8,70 € (prix de vente unique)

- **Affiche Lecture**

Cette affiche dont le prix de vente est de 12 €, ne s'est jamais vendue et constitue aujourd'hui un stock de 600 exemplaires.

Il est donc proposé de modifier le prix de vente à 1 €.

- **Bande dessinée « la Bataille » de Richaud - Ivan – Gil Dupuis – l'intégrale**

Madame la conseillère déléguée rappelle que la commune avait fait l'acquisition des trois tomes de cette bande dessinée, inspirée du livre du même nom.

Or, en passant la commande de réapprovisionnement, il s'avère qu'il existe un coffret regroupant les trois tomes, vendu à un tarif préférentiel.

Elle propose donc d'ajouter ce coffret à la grille des tarifs et d'appliquer le prix de vente unique de 35 €.

- **Livre de poche « Il neigeait » de Patrick Rambaud**

Au regard du succès dans la boutique du premier volet « la Bataille » de cette trilogie impériale, la commune a fait l'acquisition du deuxième volet intitulée « Il neigeait »

Elle propose de l'ajouter à la grille des tarifs et de le mettre en vente au prix de 8,40 € (prix de vente unique).

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide de valider les nouveaux tarifs ci-dessus, qui seront intégrés à la grille de tarifs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

La Secrétaire de séance,  
Sylvie COUDERC



Le Maire,  
Julien PELLICER



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 9 JUIN 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 9 JUIN 2026